Eaux d'irrigation : les agriculteurs n'ont payé que 6,45 % de leurs dettes

Dossier de

de /> la rédaction de H2o August 2012

Les agriculteurs n'ont payé jusqu'à présent que 6,45 % de leurs dettes contractées en matiÃ"re de consommation des eaux d'irrigation. Une circulaire du ministÃ"re de l'Agriculture publiée en mars stipulait que les agriculteurs ne devraient s'acquitter que de 20 % des dus arrêtés au 31 décembre 2011 ; 50 % du total des impayés seraient échelonnés sur cinq ans et les 30% restants seraient déduits. Toutefois, les nouvelles consommations d'eau au niveau des périmÃ"tres irrigués doivent être payées d'avance. Selon un communiqué publié par le ministre de l'Agriculture, ces prépaiements restent faibles en dépit de la souplesse des modalités de paiement proposées. Le ministÃ"re appelle les intervenants, les organismes professionnels et la société civile à sensibiliser les agriculteurs, les conseils de l'eau et les offices de mise en valeur des périmÃ"tres irrigués, pour qu'ils s'acquittent de leurs dus au profit des délégations régionales de développement agricole.

Tunis Afrique Presse (Tunis) - AllAfrica 11-08-2012